Communication familles 01/06/2022,

Allègements mesures sanitaires, Maison Saint Michel

 Mesdames, Messieurs,

Voici les nouvelles mesures qui seront appliquées dès le 1er juin 2022, au sein de la Maison Saint Michel :

**Pour les résidents** :

* Les résidents ne sont plus tenus de porter le masque dans l’enceinte de l’établissement, que ce soit dans les espaces communs comme dans les chambres.
* Les personnes présentant des symptômes seront testées et isolées si besoin.

**Pour les visiteurs** :

* Les visiteurs doivent continuer **à porter le masque dans les espaces communs**, remplir le registre à l’entrée, procéder au lavage des mains et maintenir les gestes barrières.
* Les visites en chambre ne sont plus soumises au port du masque, il s’agit d’un espace privé, néanmoins les distances doivent être respectées.
* La capacité d’accueil en chambre : **3 Visiteurs maximum**
* La capacité d’accueil dans le jardin : Libre
* Le gouter n’est pas servi aux visiteurs, ils disposent d’une machine à café dans le salon des familles, qu’ils peuvent prendre dans le jardin ou avec le résident en chambre.
* Le salon des familles n’est pas encore accessible aux repas familiaux, ni aux gouters collectifs.

**Pour les professionnels** :

* Le port du masque reste de rigueur à tout moment, la distanciation lors des repas également.

*Nous ne sommes ni responsables de l’arrivée de cette pandémie, ni des mesures mises en place par l’Etat, donc je vous demanderai de rester polis avec les professionnels de la Maison, quand elles vous rappellent à l’ordre sur le respect des consignes.*

**Le respect de tous est l’affaire de chacun**

La direction

Valérie Cevaër